

Message

Votre prochaine facture vous sera adressée dans le courant du mois de janvier 2027.

20019056 412265083292 412

SARL FJC DISTRIBUTIION
11 RUE PAUL MAULION
56430 MAURON

Contacts

SAUR - EAU POTABLE

-  Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr
-  **Service Clients**
02 56 56 20 00 (prix d'un appel local)
Du Lundi au Vendredi, de 8h00 à 19h00
-  **Dépannage 24h/24**
02 56 56 20 09 (prix d'un appel local)
-  TSA 32005
56408 AURAY CEDEX
-  **Accueil**
5 rue Ferdinand Forest Z.A du Bois Vert 56800 PLOERMEL
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

SAUR - ASSAINISSEMENT

-  **Service Clients**
02 56 56 20 00 (prix d'un appel local)
Du Lundi au Vendredi, de 8h00 à 19h00
-  **Dépannage 24h/24**
02 56 56 20 09 (prix d'un appel local)
-  TSA 32005
56408 AURAY CEDEX
-  **Accueil**
5 rue Ferdinand Forest Z.A du Bois Vert 56800 PLOERMEL
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Votre facture du 21 janvier 2026

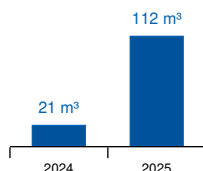
Compteur d'eau relevé le **21 août 2025**

Votre consommation est de **112 m³**

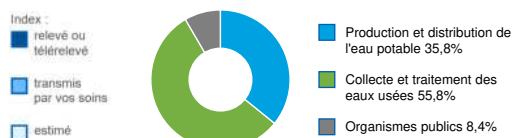
Montant prélevé le **05 février 2026 : 489,67 €**

	€TTC
Production et distribution de l'eau potable	255,58
SIAEP DE BROCELIANDE	
Collecte et traitement des eaux usées	399,09
PLOERMEL COMMUNAUTE	
Organismes publics	60,00
Total facture	714,67
Mensualités déjà prélevées	-225,00
Montant à prélever	489,67
	détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 05 février 2026 sur votre compte numéro XXXXX662440.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-2-0041719938-027223136-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
10/03/2026	72,00 €
10/04/2026	72,00 €
07/05/2026	72,00 €
10/06/2026	72,00 €
10/07/2026	72,00 €
10/08/2026	72,00 €
10/09/2026	72,00 €
09/10/2026	72,00 €
10/11/2026	72,00 €
10/12/2026	72,00 €
Total	720,00 €

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
11 RUE PAUL MAULION MAURON	112 m³	283120	015 mm	27/08/2024 228	21/08/2025 340	

Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume en m³	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Production et distribution de l'eau potable						242,25		255,58
Abonnement						72,01		75,97
Exploitation et maintenance du service		2e semestre 2025				24,20	5,50	
		1er semestre 2026				24,56	5,50	
Redevance de mise à disposition du patrimoine		2e semestre 2025				11,81	5,50	
		1er semestre 2026				11,44	5,50	
Consommation						170,24		179,61
Exploitation et maintenance du service		28-08-24 / 31-12-24		39	0,9246	36,06	5,50	
		01-01-25 / 21-08-25		73	0,9476	69,17	5,50	
Redevance de mise à disposition du patrimoine		28-08-24 / 31-12-24		39	0,5954	23,22	5,50	
		01-01-25 / 21-08-25		73	0,5724	41,79	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées						362,80		399,09
Abonnement						97,54		107,30
Part Plœrmel Communauté		2e semestre 2025				9,14	10,00	
		1er semestre 2026				9,14	10,00	
Part Plœrmel Communauté		2e semestre 2024				6,57	10,00	
		1er semestre 2025				9,14	10,00	
Part SAUR		2e semestre 2025				37,55	10,00	
		1er semestre 2026				36,38	10,00	
Part SAUR		2e semestre 2024				33,52	10,00	
		1er semestre 2025				37,55	10,00	
Dédution de la facture n°412254929823		01-07-24 / 30-06-25				-81,45	10,00	
Consommation						265,26		291,79
Part Plœrmel Communauté		28-08-24 / 31-12-24	22 à 30	9	0,2136	1,92	10,00	
			31 à 60	30	1,0679	32,04	10,00	
		01-01-25 / 21-08-25	1 à 30	30	0,2184	6,55	10,00	
			31 à 73	43	1,0921	46,96	10,00	
Part SAUR		28-08-24 / 31-12-24	22 à 30	9	0,3150	2,84	10,00	
			31 à 60	30	2,1070	63,21	10,00	
		01-01-25 / 21-08-25	1 à 30	30	0,3520	10,56	10,00	
			31 à 73	43	2,3530	101,18	10,00	
► Organismes publics						56,11		60,00
Consommation						56,11		60,00
Conso. eau potable (agence de l'eau)		Année 2025		112	0,3200	35,84	5,50	
Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)		Année 2025		112	0,0210	2,35	5,50	
Perf. syst. assainissement coll. (agence de l'eau)		Année 2025		112	0,1600	17,92	10,00	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 4,74 € / m3 soit 0,00474 € / litre	HT exonéré de TVA : 0,00 €	TVA 5,50 % : 15,43 €	Total facture TTC : 714,67 €
	HT soumis à TVA : 661,16 €	TVA 10,00 % : 38,08 €	
		TVA sur les débits : 53,51 €	

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

→ Message

Part Intercommunale/Communale Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.	Part SAUR Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements	Part Organismes publics Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.	Gérez directement votre compte en ligne sur www.saurclient.fr
--	---	---	---

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits en utilisant le formulaire sur www.saur.com/mes-droits-rgpd ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles sur www.saurclient.fr.
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

→ Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux (entre 2 et 6 jours) lors de votre règlement.

- ✓ Paiement par TIP - Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe.
- ✓ Paiement par chèque - Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.
- ✓ Paiement par prélèvement mensuel - Vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur.
- ✓ Paiement par Internet - Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr
- ✓ Paiement en espèce - Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.